



**FSU du Val-de-Marne**

Bulletin n° 117  
Juillet 2018

# **Pas touche aux CAP et CHSCT !**

**Signez la pétition sur [fsu94.fsu.fr](http://fsu94.fsu.fr)**

**Fédération Syndicale Unitaire du 94**

EPA, SNASUB, SNEP, SNEPAP, SNES, SNESup, SNETAP, SNICS, SNPES-PJJ, SNPIEN, SNUAS-FP, SNUTER, SNUEP, SNÜpp, SNUFDEN



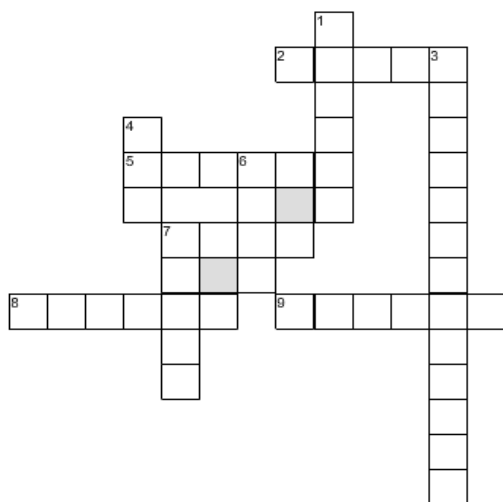
# Edito

En cette fin d'année scolaire, la menace contre le paritarisme se fait de plus en plus précise. Aujourd'hui, les commissions paritaires regroupent l'administration mais aussi des représentants syndicaux des personnels pour gérer collectivement l'organisation des services publics. Le gouvernement veut évacuer de ces instances les représentants élus des personnels : il veut supprimer toute compétence de ces commissions en matière de mobilité et de mutation, de détachement, de disponibilité, de titularisation, de démission... En ce qui concerne les mutations par exemple, les représentants des personnels ne seraient plus que destinataires d'une liste des mouvements réalisés et ne pourraient donc plus agir en commission pour corriger certaines situations (erreurs, favoritisme ...). Autre exemple, pour les promotions, alors qu'aujourd'hui les CAP (commission administrative paritaire) émettent un avis préalable, le projet prévoit de n'informer les représentants du personnel que du résultat des avancements de carrière, leur interdisant ainsi toute prise de décision. En s'attaquant au paritarisme, le gouvernement ouvre la porte à des décisions arbitraires et au pouvoir accru des chefs de service et d'établissement.

Parallèlement, le gouvernement souhaite supprimer les comités hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) en les fusionnant avec les comités techniques. Or ces CHSCT, dont les représentants des personnels sont partie prenante, assurent la protection des agents contre le non respect par les employeurs publics de leurs obligations en matière de santé et de sécurité au travail. Aujourd'hui, dans le Val-de-Marne, le secrétariat du CHSCT éducation est assuré par la FSU.

**Ces reculs concernant la participation des personnels aux questions qui intéressent leur carrière et l'exercice de leurs métiers pourraient advenir à la rentrée 2019. Il est urgent de signer et de faire signer la pétition "Pas touche aux CAP et CHSCT" sur le site de la FSU 94 ([fsu94.fsu.fr](http://fsu94.fsu.fr)).**

**Voter et faire voter pour les syndicats de la FSU lors des élections professionnelles de décembre 2018 sera donc porteur d'enjeux particulièrement importants dans ce contexte d'attaques en règle contre la représentation syndicale. En effet, plus nous serons nombreux à nous porter vers le syndicalisme de transformation sociale que nous incarnons, plus le rapport de force pèsera en notre faveur pour faire reculer les projets rétrogrades, antidémocratiques et antisociaux du gouvernement.**



## BONNES VACANCES !

**HORIZONTAL :** 2 - Syndicat des infirmiers scolaires | 5 - Syndicat de l'enseignement supérieur | 7 - Syndicat des profs de ballon | 8 - Syndicat des administratifs de l'éducation et des personnels des bibliothèques | 9 - Syndicat de la fonction publique territoriale

**VERTICAL :** 1 - Syndicat enseignant du premier degré | 3 - Syndicat des personnels de pôle emploi | 4 - Fédération de la Fonction Publique | 6 - Syndicat enseignant du second degré | 7 - Syndicat de l'enseignement professionnel

# Quand NEUROSCIENCES et éducation nationale font bon ménage...

**La création** par le ministre Blanquer d'un nouveau Conseil scientifique avec à sa tête Stanislas Dehaene<sup>1</sup>, grand « promoteur » des neurosciences dans les médias, est-elle une si bonne nouvelle ?

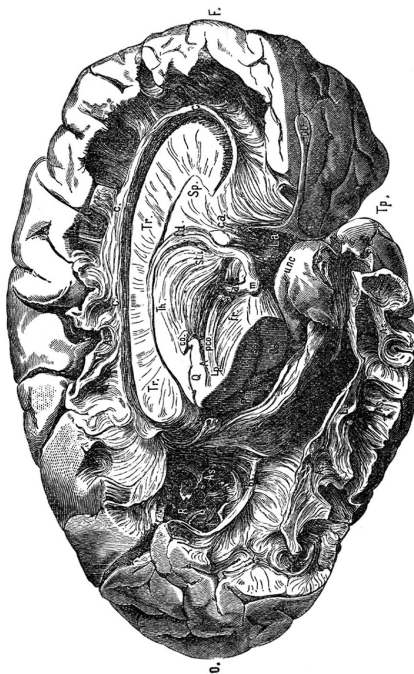
Cette nomination risque d'imposer une nouvelle pédagogie fondée avant tout sur les « preuves » statistiques et non sur la diversité des expériences, la prise en compte de l'imaginaire, de la création et les éléments du contexte socioculturel...

Depuis des années, nos gouvernements successifs tentent d'imposer à la psychiatrie les résultats de la science statistique. L'EN avec la nomination de Dehaene courtise également cette tendance appliquée sans recul, ni possibilité de (re)mise en question.

Le collectif des 39, composé notamment de psychiatres, de psychologues cliniciens, d'infirmier.es ou encore d'enseignant.es des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés et du supérieur avait déjà alerté en 2014 et 2016 sur « la posture de la Haute Autorité de Santé » qui évinçait les notions de diversité et de pluralisme. Il poursuit dans son communiqué du 28 janvier 2018 : « cette haute autorité de santé est un outil dévastateur du soin en psychiatrie [...] les liens de subordination entre administration et pratique clinique sont toxiques tant pour les soignés que pour les soignants. D'autant que l'histoire nous a appris que la connivence entre sciences et politique est fondamentalement dangereuse ».

Or, en se parant de « neutralité scientifique », le mouvement des neurosciences cognitives convoque précisément un projet très politique...

Implantées désormais dans l'éducation nationale, les neurosciences cognitives pourraient bien écartier volontairement les éléments du contexte socio-culturel de nos jeunes et les expériences pédagogiques des enseignant.es au nom d'une seule et bonne méthode : celle de la catégorisation et de la déshumanisation statistique engendrées par le seul exercice des chiffres.



Lors d'une conférence débat Gérard Pommier<sup>2</sup> expliquait : « la psyché humaine échappe heureusement à la tyrannie des chiffres et des statistiques ». Il met en garde sur l'une des conséquences de l'introduction des neurosciences dans les écoles, collèges et lycées : « testés dès le plus jeune âge les enfants et jeunes sont prisonniers d'un seul mode : celui de la classification. Classification scolaire, classification sociale, classification psychologique ».

Le danger de cette pratique systématisée serait alors le pilonnage permanent de la subjectivité, l'abolition de la mixité sociale et l'effacement progressif de ce qui fait pourtant l'une des dimensions essentielles de l'être humain : la rêverie, la création, l'imaginaire et la singularité... dimensions qui toutes participent au socle même de nos enseignements...

1- Spécialiste de psychologie cognitive au Collège de France  
2- Professeur des universités, éminent psychiatre et membre du collectif des 39, conférence débat à la Maroquinerie à Paris en février dernier

■ Elise Sainson

# PÔLE EMPLOI carton ROUGE pour la direction !

CARTON  
ROUGE!



**Le directeur** général a annoncé par voie de presse la suppression de 4000 postes à Pôle emploi. Et la ministre du Travail vient de saisir l'inspection générale des affaires sociales pour déterminer la méthodologie de baisse des effectifs. C'est à cette occasion que Muriel Pénicaud a confirmé l'aberrante logique selon laquelle : « *Tout le monde comprend que si le chômage augmente, on augmente les effectifs, mais que s'il y a une décrue durable du chômage, on diminue les moyens que la collectivité met sur le même sujet* ».

Mais trois réalités s'imposent :

- Les effectifs n'ont jamais augmenté en cohérence avec l'explosion du chômage : depuis 2008, alors que le chômage doublait,

les effectifs augmentaient de 5 %...

- Le chômage ne baisse pas : la légère baisse des catégories A est systématiquement compensée par une augmentation des catégories B et C.

- Toutes catégories confondues, c'est 24 % de la population active qui est inscrite à Pôle emploi !

La baisse d'effectifs ne repose pas sur une baisse des charges mais sur la volonté de démanteler le service public de l'emploi.

Pendant ce temps-là, la direction préfère consacrer les précieux subsides de notre établissement pour financer l'organisation d'un dispendieux tournoi de football inter-régions.

■ Caroline Cottini

---

## POUR les Services Publics : CONVERGENCE !

**Avec** l'arrivée de Macron, les attaques contre les Services Publics se sont amplifiées. Le gouvernement en a fait une priorité avec son plan « Action publique 2022 » : sous couvert de les améliorer, il veut réduire de 3 points la part de la dépense publique dans le PIB d'ici 2022. Dans une lettre de cadrage le Premier ministre parle de « l'opportunité de maintien (...) de chaque politique publique ». Il envisage « des transferts au secteur privé » voire « des abandons de missions ».

Déjà des mesures sont rendues publiques : suppression massive de 120 000 postes de fonctionnaires ( avec 70 000 dans la fonction publique territoriale et 50 000 dans la fonction publique d'État).

Parce que la FSU a toujours mis la défense de la Fonction Publique et des services publics au centre de ses combats, notre section départementale a tenu à prendre toute sa place dans les actions engagées dans le département pour la défense et le développement des services publics, de tous les services publics et au-delà de son champ de syndicalisation.

Depuis plus d'un an, la FSU 94 a participé aux initiatives de la Convergence 94 (réseau citoyen rassemblant plusieurs associations, syndicats et partis politiques attachés au service public) pour la défense du service public postal. A la suite des menaces de fermeture ou de réduction des horaires d'ouvertures de bureaux de poste, différentes actions ont été engagées à Boissy, Champigny, Joinville, Villejuif, Saint-Maurice, Saint-Maur et dernièrement à Maisons-Alfort : pétitions, rassemblements, délégations, ....

Même si déjà la Poste annonce l'embauche de 105 facteurs, la Convergence entend poursuivre la mobilisation des usagers et des personnels derrière leurs syndicats CGT et Sud et avec le soutien des élus tant municipaux que départementaux pour interpeller le Ministre de l'économie et des finances à la rentrée.

■ Jean Amar